



EUROSPORT

3 bretagne



K.A.S Kerfeunteun Animations Sportives

TOUR DU FINISTÈRE
Samedi 22 mai



2021

35^e édition

Coupe de France

Connectez-vous !
www.tourdufinistere.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



Siège social : 8 D, avenue de la France Libre - 29000 QUIMPER
Mobile 00 33 (0)6 08 55 16 56 Email : jpwtdf@orange.fr



TOUR DU FINISTERE
Coupe de France
Samedi 22 mai 2021

Organisateur :

Jean-Paul Waterloos
 8 D avenue de la France Libre 29000 Quimper
 Mobile : 00.33.(0).6.08.55.16.56 E. Mail : jpwtfd@orange.fr
 Site officiel internet : www.tourdufinistere.fr

Comité d'organisation

Fonctions	Nom - Prénom
Directeur de l'organisation	Jean-Paul Waterloos
Directeur Adjoint de l'organisation	Daniel Canevet
Délégué général	Gurvan Musset
Déléguée permanence	Edith Debelhoir
Secrétaire	Isabelle Canevet
Trésorier	Jeanne-Marie Guennec
Protocole-Gestion affiches-Programmes	Loïc Debelhoir
Accueil invités	Patrice Poirier
Logistique site arrivée	Daniel Canevet – Daniel Autret M. Le Yeuch- R.LeBoulbard- JY .Alanou
Parc automobile	Fred Le Corre
Invités itinérants	Gilles Rivoal – Serge Le Saint
Logistique Générale	Daniel Diligeart – Jean Le Moal
Visuels extérieurs	Jacques Darcillon
Restauration / Buvettes	Philippe Luyer –Bertrand Bodilis
Logistique site départ	Dominique Réalland Gérald Barré
Gestion des signaleurs	Isabelle Canevet – Christian Demeuré
Sono Vidéo	Roger Chalony
Relations Publiques	Marc Fayet
Relations Presse	Gérard Classe
Responsable Sécurité	Yves Thomas
Responsable Covid	Jean-François Jezequel
Animation	Jean-Pierre Le Goff

Assistance comité

Jean Floch	Philippe Pétillon
Pierre Jezequel	Christian Poupon
Alain Lern	Michel Le Bras
Christelle Quéré	Jean-René Patérou
Marcel Clerc'h	Marc Debelhoir
Jean-René Le Bras	

Composition du collège des commissaires

Fonctions	Nom – Prénom
Président du Jury	Simona Davidkova
Commissaire 1	Laurent Idelot
Commissaire 2	Philippe Lambert
Juge à l'arrivée	Laurent Da Silva Peireira
Commissaire moto 1	Regis Bosquet
Commissaire moto 2	JeromeBihouee
Agent de contrôle du dopage	

Information course

Fonctions	Nom – Prénom
Speaker 1	Daniel Mangeas
Speaker 2	Michel Bourhis
Liaison radio-tour	Vitta
Info caravane	Paul Thomas
Info liaison podium	
Ardoisier	Jean-Michel Fily
Classements intermédiaires « sprints »	Anne Massé
Moto info	Jean-Jacques Auffret/Marc Leforestier

Assistance course

Fonctions	Nom – Prénom
Médecin	Olivier LeCorre
Ambulance	Ambulances Kéval
Secours circuit arrivée Quimper	Hôpital de Cornouaille – SMUR
Car podium	Crédit Agricole-Portix-Trégor sono
Dépannage neutre-Auto-Moto	Vitta
Régulation course	Micheline Le Moigne
Photo - Finish	Matsport
Motos (sécurité-Commissaires-Presses)	Motards Sports Médias Evènements
Véhicules officiels	G.Nédélec-Peugeot Quimper
Sonorisation	Daniel Bourhis

Avec le concours des :

Services du peloton motorisé du Finistère et services de police municipal
Signaleurs bénévoles

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 : Organisation

Le Tour du Finistère est organisé par le comité d'organisation Kerfeunteun Animations Sportives « K.A.S. » 8 D avenue de la France Libre 29000 Quimper sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) . L'épreuve se dispute le samedi 22 mai 2021.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

L'épreuve est classée en classe 1.1. Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants pour le classement mondial UCI :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Points	125	85	70	60	50	40	35	30	25	20	15	10
Place	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	5	5	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Place	25											
Points	3											

Article 3 : Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI WorldTeams (maxi 50%) – UCI Pro Teams - Continentales UCI - Nationales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipes est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs.

Article 4 : Permanence

Permanence veille du départ à St Evarzec : Vendredi 21 mai 2021 de 15H30 à 16H45

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence :

Halle des sports
Rue de la Liberté
29170 Saint-Evarzec
Tel : 06.45.27.79.97

Réunion des Directeurs Sportifs

La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 17H00 le vendredi 21 mai 2021 et aura lieu à la Halle des sports à Saint-Evarzec

Permanence de départ à Saint-Evarzec : Samedi 22 mai 2021 de 08H15 à 10H40

Halle des sports
Rue de la Liberté
29170 Saint-Evarzec
Tel : 06.45.27.79.97

Permanence d'arrivée à Quimper : Samedi 22 mai 2021 de 13H30 à 16H00

Complexe Stade de Penvillers
Entrée rue de StangBihan 29000 Quimper - Tel : 06.45.27.79.97

Article 5 : Coupe de France

L'épreuve attribue des points pour la Coupe de France 2021 qui comporte un classement individuel, et un classement individuel des jeunes (25 ans et moins dans l'année), pour tous les coureurs, et un classement par équipes pour les groupes français.

Article 6 : Radio Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence **157 550 MHz**.

Article 7 : Zones vertes

Quatre zones de 100 mètres sont matérialisées aux Km 33.9 - 77.4 - 122.3 - 151.9

Article 8 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par « Vitta ».
Le service est assuré au moyen de 3 véhicules de dépannage.

Article 9 : Service médical :

Conformément aux articles 1.2.066, 1.2.067 et 1.2.068 du règlement UCI, l'épreuve dispose d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, et comme prévu aux articles 1.1.006 et 1.1.022, les coureurs et accompagnateurs d'un groupe sportif doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également le rapatriement) qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course.

Liste des hôpitaux

Centre hospitalier de Cornouaille, **14 bis avenue Yves Thépot**
29000 Quimper
Tel : 02.98.52.60.60

Centre hospitalier universitaire, 2 avenue Foch 29200
BrestTel : 02.98.22.33.33

Centre hospitalier des pays de Morlaix, 15 rue Kersaint Gilly 29600 Morlaix
CedexTel : 02.98.62.61.60

Article 10 : Déviation

Une déviation obligatoire est mise en place pour les véhicules y compris les motos à 50 mètres avant la ligne d'arrivée, à droite vers le Stade de Penvillers, permettant de rejoindre directement en suivant le fléchage le parcours derrière la ligne d'arrivée.

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules de la Direction de l'organisation, des Commissaires, du Médecin officiel (article 2.3.006 du règlement UCI).

Article 11 : Opérations de départ à Saint-Evarzec

08H20 Equipement véhicules suiveurs

Distribution des macarons, plaques officielles (motos et voitures)

Montage des radios.

Tout véhicule non muni de plaque officielle sera interdit dans la caravane course.

09H05 Réunion d'information motards et chauffeurs échelon course.

A la permanence (Halle des sports)

Seules les motos, ainsi que les véhicules « Direction de l'organisation et de la course », « Juge à l'arrivée », sont autorisés à doubler les coureurs

Les voitures des Directeurs Sportifs et du service médical ne pourront le faire qu'après accord du Directeur de course (ravitaillement – dépannage)

09H25 : Présentation des équipes sur lepodium parking

10H20 : Mise en place des véhicules officiels et directeurs sportifs

10H25 : Appel des concurrents

10H30 : Départ fictif

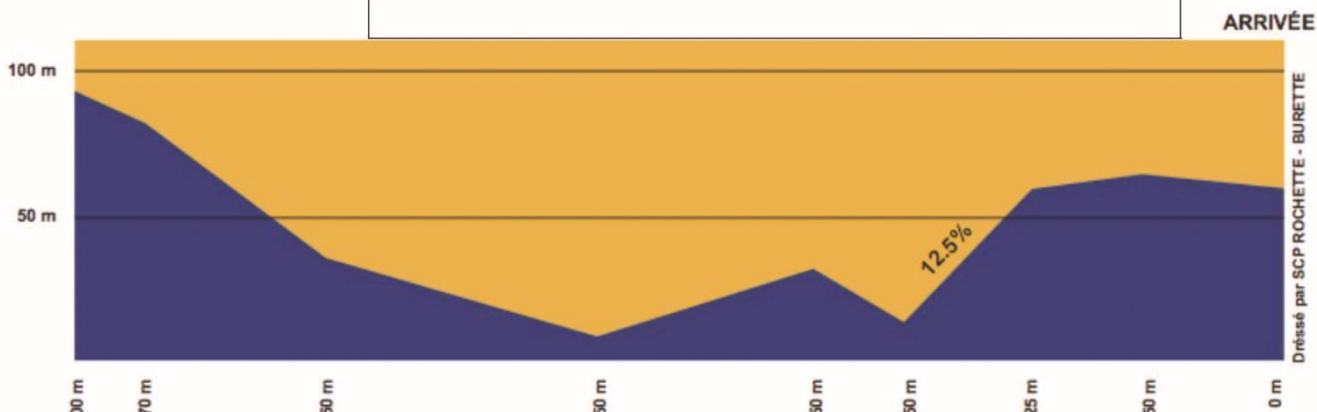
10H50 : Départ officiel lancé du Tour du Finistère



Article 12 : Modalités et opérations d'arrivée à Quimper

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 9,8 Km à effectuer 4 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons les commissaires peuvent décider une neutralisation à l'entrée du circuit.

Profil des 4 derniers kilomètres



Permanence d'arrivée

Complexe Stade de Penvillers
rue de StangBihan
29000 Quimper
Tel : 06.45.27.79.97
Secrétariat arrivée – Diffusion des résultats

Contrôle médical

Bureau Service des Sports Division Technique (en face de la déviation)
32 rue de StangBihan
Tel : 02.98.64.37.81 Fax : 02.98.64.25.33

Vestiaires – douches – WC

Tribune, Complexe Sportif de Penvillers, face à la ligne d'arrivée.

Salle de classement pour les commissaires

Tribune, Complexe Sportif de Penvillers

Salle de Presse

Tribune, Complexe Sportif de Penvillers

Article 13 : Prix

Classement général individuel de l'épreuve : Grille 14.520 Euros

1	5785	6	435	11	150	16	150
2	2895	7	435	12	150	17	150
3	1445	8	290	13	150	18	150
4	715	9	290	14	150	19	150
5	580	10	150	15	150	20	150

Sprints Intermédiaires « Trophée Crédit Agricole »

Un classement des sprints intermédiaires est organisé sur 8 sprints en cours d'épreuve. Les 3 premiers de chaque sprint marqueront 5, 3 et 1 points. Un classement général avec dotation sera établi à l'issue de l'épreuve. Participeront à ce classement les coureurs classés à l'arrivée. En cas d'égalité, selon l'UCI (2.3.037) le classement à l'arrivée départage les coureurs ex aequo dans les classements individuels annexes.

Meilleur Jeune – Trophée Le Télégramme

Un trophée sera attribué au meilleur jeune né en 1998 ou après (23 ans dans l'année).

Premier coureur Breton – Trophée de la Région

Bretagne Un trophée sera attribué au premier coureur Breton né ou licencié en Bretagne.

Le plus combatif – Trophée du Conseil Départemental

Un trophée sera attribué au lauréat du prix de la combativité, qui récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix est décerné par un jury présidé par le Directeur de l'organisation.

Article 14 : Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% (2.3.039) du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Article 15 : Antidopage

Les règlements antidopage de l'UCI et de la FFC s'appliquent intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux du « Bureau Service des Sports Division Technique, 32 rue de StangBihan » à proximité de la ligne d'arrivée (à l'entrée de la déviation).

Article 16 : Protocole

Conformément aux articles 1.2.112 et 1.2.113 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition :

- les trois premiers de l'épreuve

- les vainqueurs des classements annexes suivants : « Trophée Crédit Agricole », « meilleur jeune », « premier coureur Breton », « le plus combatif ».

- le leader de la Coupe de France ou en cas d'absence son Directeur Sportif, et le meilleur Jeune de la Coupe de France.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

En cas d'absence sur le podium des coureurs, l'Organisateur se réserve le droit de prendre certaines dispositions comme la non remise des primes.

Article 17 : Pénalités

Les dispositions du présent règlement particulier sont réputées acceptées par les concurrents du seul fait de leur engagement à l'épreuve. Les infractions feront l'objet de pénalités prévues au règlement de l'UCI.

Article 18 : Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Planning de l'organisation

Permanences

Vendredi 21 mai Halle des sports à Saint Evarzec

15H30 à 16H45 Permanence
17H00 Réunion des Directeurs Sportifs

Samedi 22 mai Permanences Départ et Arrivée

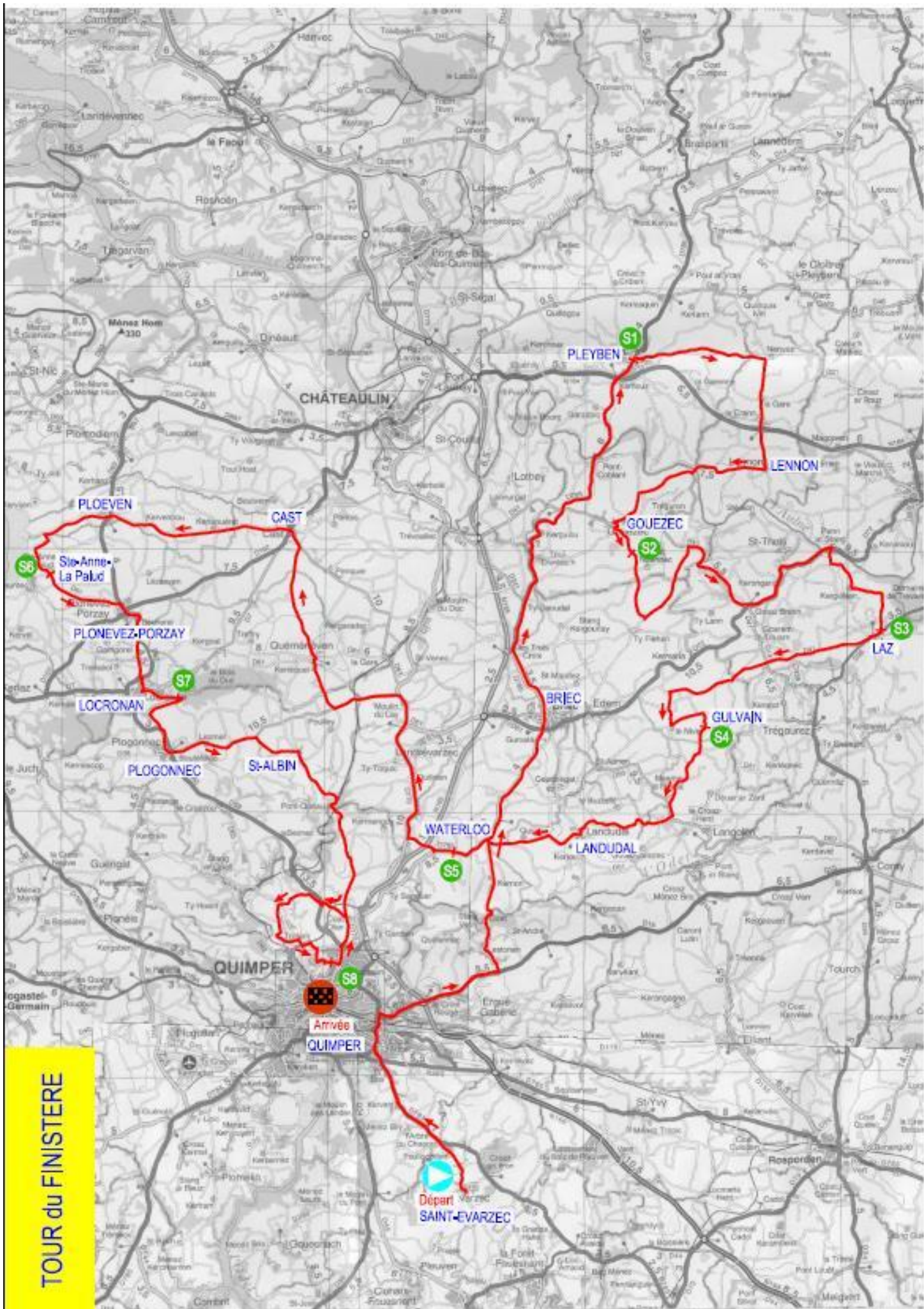
08H15 à 10H40 Départ : Saint-Evarzec (Halle des sports)
13H30 à 16H00 Arrivée : Complexe Stade de Penvillers

Opérations de départ du samedi 22 mai à Saint-Evarzec (Halle des sports)

08H20 Equipement véhicules suiveurs
09H05 Réunion d'information des motards et chauffeurs échelon course
09H25 Présentation des équipes sur le podium
10H20 Mise en place des véhicules officiels et directeurs sportifs
10H25 Appel des concurrents
10H30 Départ fictif
10H50 Départ officiel lancé

Opérations d'arrivée du samedi 22 mai à Quimper -

14H23 Arrivée sur le circuit des coureurs du Tour du Finistère
15H30 Arrivée suivie du protocole du Tour du Finistère



TOUR du FINISTERE

CHATEAULIN

PLEYBEN

LENNON

GOJEZEC

LAZ

GULVAIN

BRJEC

LANDUDAL

WATERLOO

S-ALBIN

PLOGONNEC

LOCRONAN

PLONEVEZ-PORZAY

SIE-ANNE-La PALUD

CAST

QUIMPER

Arrivée
QUIMPER

Départ
SAINT-EVARZEC

S6

S1

S2

S3

S4

S5

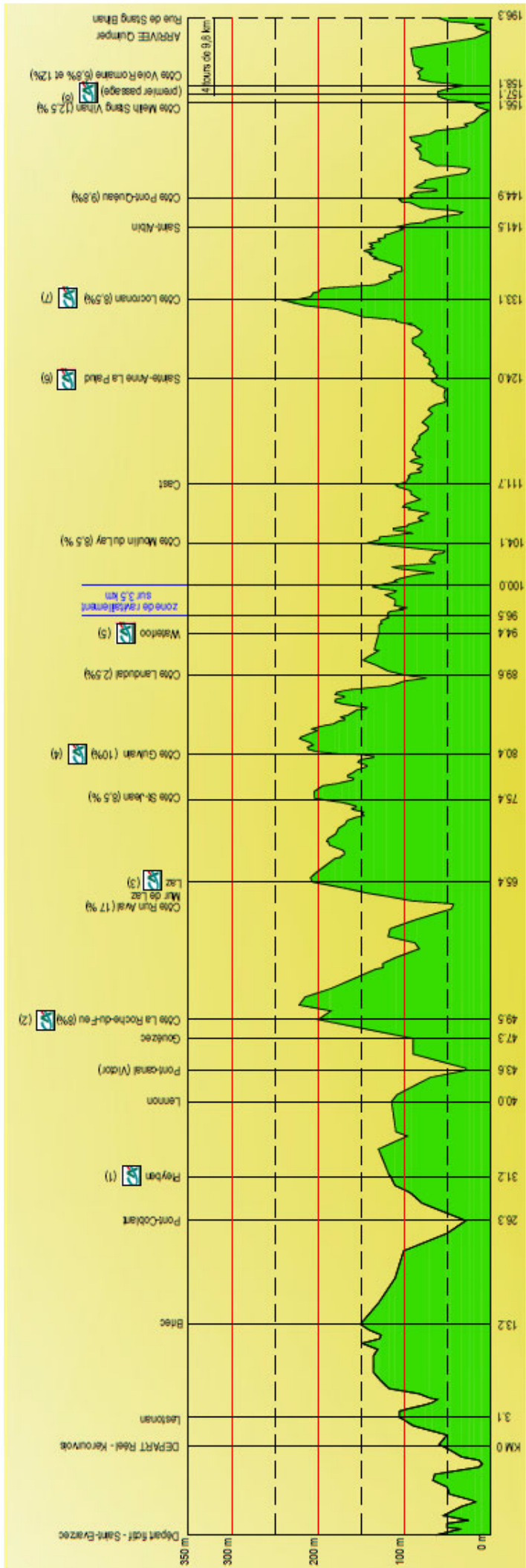
S8

S7

ITINÉRAIRE

TOUR DU FINISTÈRE - Samedi 22 mai 2021

Kilomètres		ITINÉRAIRE		Kilomètres		Heures de passage		Kilomètres		Heures de passage		
				A	parcours	A	parcours	Moyennes horaires course	44 Km	42 Km	40 Km	Moyennes horaires course
196,3	0,0	D15	Départ réel (Kerourvois, sortie voie express)	10 H 50	10 H 50	10 H 50	101,9	94,4	D785 Waterloo - Trophée Crédit Agricole (5)	12 H 59	13 H 05	13 H 12
193,2	3,1	D15/C6	Lestonan, tout droit, prendre C8	10 H 54	10 H 54	10 H 55	101,0	95,3	D785/VC17 carrefour Penity, à droite, puis tout droit	13 H 00	13 H 06	13 H 13
187,6	8,7	C8/D785	Carrefour, à droite direction Briec	11 H 02	11 H 02	11 H 03	99,9	96,4	VC17/D770, à droite direction Chateaulin	13 H 01	13 H 08	13 H 15
183,1	13,2	D785	Briec	11 H 08	11 H 09	11 H 10						
170,0	26,3	D785	Pont Coblant	11 H 26	11 H 28	11 H 29	93,9	102,4	D770/C4, moulin du lay à gauche	13 H 10	13 H 16	13 H 24
165,1	31,2	D785	Pleyben - Trophée Crédit Agricole (1)	11 H 33	11 H 35	11 H 37	92,2	104,1	C4 Côte du Moulin du Lay (1Km) - Passage à niveau	13 H 12	13 H 19	13 H 26
165,0	31,3		Carrefour à droite rue de Carhaix	11 H 33	11 H 35	11 H 37	91,3	105,0	C4/C7 carrefour à droite direction quéménéven	13 H 13	13 H 20	13 H 28
164,7	31,6		Carrefour à gauche rue des Quatre Vents	11 H 33	11 H 35	11 H 37	89,3	107,0	C7/D61 Quéménéven stop prendre à droite	13 H 16	13 H 23	13 H 31
159,8	36,5		Carrefour stop à droite direction Lennon	11 H 40	11 H 42	11 H 45	89,2	107,1	D61/C5 carrefour à gauche	13 H 16	13 H 23	13 H 31
156,3	40,0		Lennon	11 H 45	11 H 47	11 H 50	84,7	111,6	C5/C3 carrefour à gauche direction cast	13 H 22	13 H 29	13 H 37
155,5	40,8		Carrefour à droite	11 H 46	11 H 48	11 H 51	84,6	111,7	C3 cast	13 H 22	13 H 30	13 H 38
152,7	43,6		Pont canal Nantes à Brest (Victor)	11 H 49	11 H 52	11 H 55	83,9	112,4	C3/D7 carrefour à droite	13 H 23	13 H 31	13 H 39
150,2	46,1		Carrefour à gauche direction Gouezec	11 H 53	11 H 56	11 H 59	83,8	112,5	D7/C1 carrefour à gauche direction ploeven	13 H 23	13 H 31	13 H 39
149,0	47,3		Gouezec	11 H 55	11 H 58	12 H 01	76,7	119,6	C1/D63 Ploeven rond point tout droit Sainte Anne la Palud	13 H 33	13 H 41	13 H 49
149,0	47,3		C2 côte de la Roche du feu (2Km)	11 H 55	11 H 58	12 H 01	74,0	122,3	carrefour Ty Anquer à gauche Sainte Anne la Palud	13 H 37	13 H 45	13 H 53
146,8	49,5		C2 côte de la Roche du feu / Trophée Crédit Agricole (2)	11 H 58	12 H 01	12 H 04	72,3	124,0	Sainte Anne la Palud Trophée Crédit Agricole (6)	13 H 39	13 H 47	13 H 56
144,2	52,1		Route de Ruzaden à gauche (Goarem Jaouen)	12 H 01	12 H 04	12 H 08	71,9	124,4	D61 stop carrefour chapelle de Sainte Anne la Palud	13 H 40	13 H 48	13 H 57
140,8	55,5		D41 carrefour à droite direction D72	12 H 06	12 H 09	12 H 13	69,1	127,2	Plonevez Porzay	13 H 43	13 H 52	14 H 01
136,9	59,4		D41/D72 à gauche direction Chateaufeu du Faou	12 H 11	12 H 15	12 H 19	68,8	127,5	D61/D63 rond point prendre direction Locronan	13 H 44	13 H 52	14 H 01
132,5	63,8		D72/C3 Pont Pol direction Laz	12 H 17	12 H 21	12 H 26	66,8	129,5	Kerferm carrefour à droite Vielle route de Locronan	13 H 47	13 H 55	14 H 04
131,9	64,4		Carrefour à gauche Runaval	12 H 18	12 H 22	12 H 27	65,6	130,7	Côte de la Montagne de Locronan (2,5 Km)	13 H 48	13 H 57	14 H 06
131,3	65,0		Côte de Run Aval (2,6)	12 H 19	12 H 23	12 H 28	65,2	131,1	Locronan tout droit vieille route de Plonevez Porzay	13 H 49	13 H 57	14 H 07
130,9	65,4		Laz - Trophée Crédit Agricole (3)	12 H 19	12 H 23	12 H 28	64,7	131,6	Locronan places des charrettes, église et mairie	13 H 49	13 H 58	14 H 07
127,7	68,6		D,36 (stop), prendre à droite, direction Briec	12 H 24	12 H 28	12 H 33	64,1	132,2	route de la montagne prendre à droite	13 H 50	13 H 59	14 H 08
126,9	69,4		D36/D41 à droite direction Briec	12 H 25	12 H 29	12 H 34	63,2	133,1	Locronan - Trophée Crédit Agricole - (7)	13 H 52	14 H 00	14 H 10
124,3	72,0		D41/D336 à gauche	12 H 28	12 H 33	12 H 38	61,7	134,6	Carrefour, prendre à gauche	13 H 54	14 H 02	14 H 12
124,2	72,1		VC Carrefour à droite	12 H 28	12 H 33	12 H 38	60,6	135,7	C 29 Plogonnec Rond point Landividic	13 H 55	14 H 04	14 H 14
121,5	74,8		Carrefour à droite route de Saint Jean	12 H 32	12 H 37	12 H 42	59,9	136,4	C4 carrefour à gauche direction Saint Albin	13 H 56	14 H 05	14 H 15
120,9	75,4		Côte de Saint Jean (1,8 Km)	12 H 33	12 H 38	12 H 43	56,4	139,9	C4/VC12 à droite Saint Albin	14 H 01	14 H 10	14 H 20
118,9	77,4		Carrefour à gauche (chapelle saint jean)	12 H 36	12 H 41	12 H 46	54,8	141,5	Saint Albin	14 H 03	14 H 12	14 H 22
118,3	78,0		Carrefour à gauche direction Le Niver	12 H 36	12 H 41	12 H 47	51,4	144,9	Côte de Pont Quéau (1,4 Km) - Passage à Niveau	14 H 08	14 H 17	14 H 27
117,6	78,7		Stop, Le Niver à gauche direction Trégourez	12 H 37	12 H 42	12 H 48	49,2	147,1	carrefour à droite Voie Romaine	14 H 11	14 H 20	14 H 31
116,3	80,0		Carrefour à droite direction Gulvain	12 H 39	12 H 44	12 H 50	46,9	149,4	carrefour à droite route de Penvern	14 H 14	14 H 23	14 H 34
116,1	80,2		Côte de Gulvain (1 Km)	12 H 39	12 H 45	12 H 50	45,7	150,6	Kerlividic tout droit - vers route de Kergadonna,	14 H 15	14 H 25	14 H 36
115,9	80,4		Gulvain Trophée Crédit Agricole (4)	12 H 40	12 H 45	12 H 51			chemin de Troheir, rue du château, avenue de Ti Pont,			
114,0	82,3		carrefour stop à gauche direction Langolen	12 H 42	12 H 48	12 H 53			allée de Meilh Stang Vihan, allée Sully, rue Stang Bihan			
112,1	84,2		D50 carrefour à gauche direction Langolen	12 H 45	12 H 50	12 H 56	40,2	156,1	Côte de Meilh Stang Vihan (1 Km)	14 H 23	14 H 33	14 H 44
111,7	84,6		D50/C3 carrefour à droite direction Landudal	12 H 45	12 H 51	12 H 57						
107,9	88,4		C3 Landudal	12 H 51	12 H 56	13 H 03	39,2	157,1	Trophée Crédit Agricole (8) 1er passage sur la ligne	14 H 24	14 H 34	14 H 46
107,4	88,9		C1/C2 à droite direction quimper	12 H 51	12 H 57	13 H 03			Rue de Stang Bihan (ligne d'arrivée) Parc des Expositions			
106,7	89,6		Côte de Landudal (2,1 Km)	12 H 52	12 H 58	13 H 04			Premier passage sur la ligne suivi de 4 tours de circuit de 9,8 Km			
103,5	92,8		C2/C8 à droite	12 H 57	13 H 03	13 H 09	38,2	158,1	Côte de la Voie Romaine (2 Km)	14 H 26	14 H 36	14 H 47
103,4	92,9		C8/D785 carrefour à gauche direction Quimper	12 H 57	13 H 03	13 H 09	0,0	196,3	Arrivée rue de Stang Bihan - Quimper	15 H 18	15 H 30	15 H 44



196,3 Km



35^e édition
22 mai 2021